

Communiqué de presse
Figeac, le 12 mars 2015

Lancement d'un placement privé portant sur des actions nouvelles qui seraient émises pour un montant minimum de 15 millions d'euros

Le Groupe Figeac Aéro (code mnémonique : ALFIG), partenaire de référence des grands industriels de l'aéronautique, annonce ce jour le lancement d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, qui serait réalisée par voie de placement privé auprès d'investisseurs institutionnels, pour un montant minimum d'émission de 15 millions d'euros.

Objectifs de l'émission

Cette augmentation de capital permettra d'accompagner la stratégie ambitieuse de Figeac Aéro autour des axes de développement suivants :

- le maintien d'une excellence industrielle rendue possible par des investissements intensifs ;
- un renforcement des capacités de production ;
- une compétitivité amplifiée par des projets de développement en zone *low costs* (ouverture de filiales au Maroc et au Mexique).

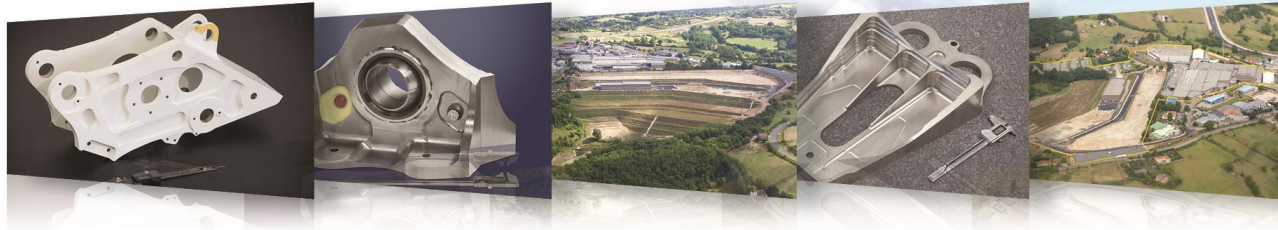
Modalités de l'opération

L'augmentation de capital sera effectuée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'un placement privé réalisé uniquement auprès de gestionnaires de portefeuille ou d'investisseurs qualifiés au sens de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

Le placement privé s'effectuera au moyen de la construction d'un livre d'ordres à l'issue de laquelle seront déterminés le nombre et le prix des actions à émettre. Il sera dirigé par MIDCAP PARTNERS, agissant en qualité de Chef de File et Teneur de Livre.

Le placement sera ouvert à compter du 12 mars 2015 à 18 heures jusqu'au 16 mars 2015 à 18 heures. Le livre d'ordres pourra toutefois être clos par anticipation, à tout moment, à la discrétion du Chef de File et Teneur de Livre.

Les actions offertes seront des actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune. Elles porteront jouissance courante et seront assimilables aux actions existantes de la Société.



En outre, afin de couvrir d'éventuelles demandes excédentaires, sans pour autant accroître l'effet dilutif de l'émission sur les actionnaires de la Société, Monsieur Jean-Claude Maillard, Président Directeur Général et actionnaire majoritaire de la Société, a consenti au Chef de File et Teneur de Livre une option de surallocation permettant de céder une partie des actions existantes qu'il détient.

Cadre juridique

L'augmentation de capital sera réalisée conformément aux dispositions des articles L. 225-136 du Code de commerce et L. 411-2 II du Code monétaire et financier, dans le cadre des délégations de compétence consenties par l'Assemblée Générale Mixte de la Société en date du 24 octobre 2014, aux termes de ses 7^{ème} et 8^{ème} résolutions, dont le Conseil d'administration a décidé de faire usage lors de la réunion qui s'est tenue ce jour.

Les termes définitifs de l'émission seront annoncés par la Société à l'issue de la période de placement.

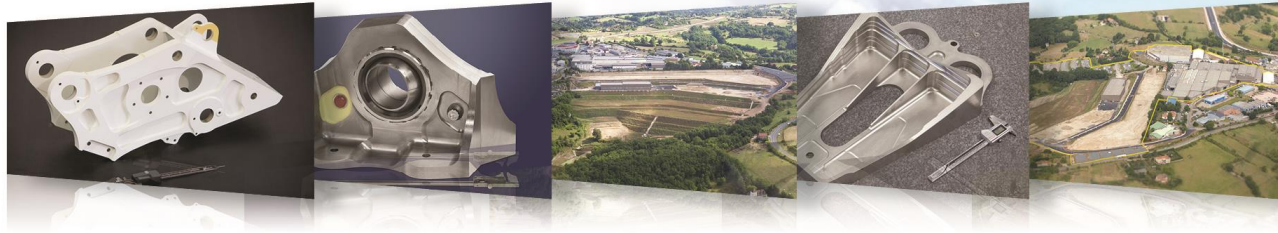
Conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, cette opération ne donnera pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

Avertissement

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Il ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers. En particulier, ce document ne constitue pas une offre de vente ou de souscription des actions Figeac Aéro aux Etats-Unis.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. C'est pourquoi le présent communiqué ne doit notamment pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.





À propos de FIGEAC AERO

Le Groupe FIGEAC AERO partenaire de référence des grands industriels de l'aéronautique est spécialiste de la production de pièces de structure en alliages légers et en métaux durs, de pièces de moteurs, de trains d'atterrissage et de sous-ensembles. Groupe international, fort d'un effectif de près de 1 600 salariés, FIGEAC AERO est présent en France ainsi qu'en Tunisie et aux Etats-Unis. Au 31 mars 2014, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 162 M€ et le portefeuille de commandes, sur la base d'une parité €/ \$ de 1,30, s'élève à 3,3 Mds € au 30 septembre 2014.

Contacts

FIGEAC AERO

Jean-Claude Maillard
Président Directeur Général
Tél. : 05 65 34 52 52

MIDCAP PARTNERS

Maxime Aboujdid
Tél. : 01 53 45 10 71
maboujdid@midcapp.com

Gilbert Ferrand
Tél. : 01 53 45 10 91
gferrand@midcapp.com

ACTUS finance & communication

Corinne Puissant
Relations Analystes/Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 77
cpuissant@actus.fr

Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr